

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 31 JANVIER 2012

En 2012 le comité technique paritaire local est remplacé par le comité technique local. En effet, il n'y a plus de parité puisque seuls les représentants du personnel maintenant élus votent. Le vote du CTL constitue un simple avis consultatif et non obligatoire. En cas de vote contre et unanime des représentants du personnel, ce qui s'est produit le 31 janvier, le texte de l'administration n'est pas accepté et doit être représenté au CTL. A la seconde présentation, l'avis est réputé favorable MEME EN CAS DE NOUVEAU VOTE CONTRE UNANIME. Vous aurez compris que les comités techniques restent un lieu de concertation et de débat où l'administration fait ce qu'elle veut à la fin.



BUDGET

➤ **Exécution du budget 2011** : Pour la première année le BOP TGE était constitué d'une UO pour la TGE et une pour les TAF. Egalement pour la première fois, la TGE a reçu les crédits des frais de déplacements et de changements de résidence pour l'étranger dans son budget. Elle gérait déjà les dossiers. Le faible taux d'exécution du budget résulte de mouvements « techniques » de mise à disposition des crédits. L'essentiel des chantiers ont été menés bien compte tenu des réductions de crédits de 5% sur le budget 2011.

➤ **Budget TGE et TAF 2012** : En raison du plan triennal 2011 / 2013 la réduction budgétaire sera de **13%** pour la TGE hors frais de déplacement et loyers donc supportés sur les dépenses ordinaires de fonctionnement. La réduction sera de **10%** pour les TAF hors loyers. L'ensemble des représentants du personnels ont **votés contre** le budget présenté tant ces réductions sont aveugles et remettent en cause plus chaque année l'exercice de nos missions.



Emplois 2012

Les suppressions 2012 sont tombées : **7 au total** soit **4** à la TGE qui se déclinent ainsi :

- 1 Dépôts de fond (-1 B)
- 1 EAF (-1 C)
- 1 Recette (-1 C)
- 1 Dépenses déconcentrées (-1 B)

Et **3** dans les trésoreries suivantes :

- 1 Cote d'Ivoire (-1 C)
- 1 Tchad (-1 C)
- 1 Tunisie (-1 C)

Le couperet est tombé en fonction des diminutions de charge de travail acquises ou anticipées selon la direction. Les services concernés apprécieront

Ponts naturels et prise collective de jour ARTT en 2012

4 ponts naturels retenus :

- Lundi 30 avril**
- Vendredi 18 mai**
- Vendredi 2 novembre** et
- Lundi 24 décembre**

Le 31 décembre a été exclu par la direction pour des considérations professionnelles. Néanmoins chacun reste libre de demander cette journée.

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le recensement a été accompli dans les trésoreries sans attendre celui du MAEE. La totalité des observations ont été reportées sans censure. Dans la bouche de la direction cela sous entend qu'il contient des exagérations. Le DUERP de Pékin et de Tunis seront reçus prochainement. Retenons que la situation d'Alger devrait s'améliorer par l'arrivée de 2 agents de l'institut, qu'une solution est recherchée pour agrandir les locaux de Libreville et que Djibouti recevra un soutien du DACR.

Le DUERP fournit de précieux renseignements pour connaître les risques auxquels sont exposés les agents et reflète les conditions de travail. Nous n'hésiterons à l'utiliser.

DEMEMAGEMENT DES PENSIONS CRISTALLISEES

La réinstallation du service des pensions cristallisées est envisagée dans les locaux de l'INSEE, sur l'île Beaulieu, cette année. Ces locaux sont déjà des bureaux donc tout à fait adaptés à l'implantation du service. Un restaurant administratif est déjà présent sur place. Cette implantation ne résout pas la question de l'éloignement de la TGE. D'autre part, les élus FO soulignent que des agents du service pourraient être lourdement pénalisés par ce déplacement. La direction s'engage à organiser la possibilité de revenir à la TGE comme celle d'agents de la rue de Malville d'aller à l'île Beaulieu.

TARIFS DU RESTAURANT MAEE

Nous avons interrogé la direction lors du dernier CTPL sur la tarification du restaurant du MAEE et notamment le manque de progressivité. Le tarif le plus élevé correspond au maximum autorisé. Une subvention permet d'atteindre le coût réel qui est supérieur. Par contre les 2 premiers tarifs bénéficient d'une subvention supplémentaire qui est exceptionnelle et sans laquelle ils seraient plus élevés.

RENOUVELLEMENT DE SEJOUR DES PERSONNELS TAF

La Direction sort du bois mais reste à la lisière !

La Direction affiche sa volonté de ne renouveler au 1/09/2013 que la moitié des personnels en place, au motif d'un impossible « tuilage » si la quasi-totalité des agents partait en 2015.

115 agents ont demandé un renouvellement de séjour, pour les élus FO, ces 115 agents devraient pouvoir l'obtenir.

La Direction va procéder à l'analyse fonctionnelle poste par poste, et au sein de chaque poste par bloc d'activité, pour déterminer « refus » ou « acceptation » de renouvellement.

Pour faciliter la continuité du service, la Direction expose son raisonnement et ses pistes pour définir quelques critères.

Pour être renouvelé, la priorité pourrait être donnée aux agents :

- qui auront passé moins de 4 ans à l'étranger au 31/08/2013 (24 a priori)
- qui n'auront pas atteint l'âge de faire valoir leur droit à la retraite au 31/08/2013 (17 a priori)

Le temps passé à l'étranger pourrait également être pris en compte, tout comme la situation des couples « Trésor » (4 agents) ou dont le conjoint est salarié dans le pays (9 agents), sur le principe d'une bonification fictive accordée.

Cependant, au final, si aucun de ces critères n'était retenu, la priorité au maintien serait accordée uniquement en fonction de l'Ancienneté Administrative (AA).

Les plus anciens échelons resteraient donc !!!


Les élus CFDT seraient favorables au maintien des agents qui n'auraient pas fait leur demande de retour « prioritaire » ??? étonnant où pas !

Les élus FO ne peuvent qu'être en désaccord avec tous ces critères autres que professionnel qui leur paraissent de nature discriminatoire.

Seules certitudes à ce jour : ni la notation ni l'avis du chef de poste ne seront sollicités pour départager les candidats au renouvellement et tous les agents seront informés de leur sort avant l'été...

Les représentants FO présents à ce CTL

Jean Louis CATHELOT (TGE) Laurent DILLIEU (TUNIS) Farid BAKOUCHE (WASHINGTON) assistés de Marie Laurence CAMUS (experte) et Julie SABRA, Bruno LE CARRE et Bertrand JOUANIQUE (suppléants)

	
BULLETIN D'ADHESION	
NOM	PRENOM
GRADE :	
AFFECTATION :	
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière de la DGFIP	
Fait à	le
signature	